



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzI.Pro/ExCom/29/21
30 octobre 1999

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-neuvième réunion
Beijing, 24-26 novembre 1999

AMENDEMENTS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU PNUE POUR 1999

REMARQUES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUE demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 1 774 990 \$US pour les amendements de son Programme d'activités pour 1999, y compris 230 749 \$US pour les coûts d'appui de l'agence d'exécution.

Tableau 1
Amendements du Programme d'activités du PNUE pour 1999

<u>Pays</u>	<u>Activité/Projet</u>	<u>Montant demandé</u>	<u>Montant recommandé</u>
		<u>\$US</u>	<u>\$US</u>
Barbade	Aide pour établir un plan de gestion des frigogènes	60 000	Retiré
Belize	Création de la division nationale de l'ozone	94 500	88 500
Brunéi Darussalam	Aide pour établir un plan de gestion des frigogènes	60 000	Retiré
Chine	Élaborer une stratégie et un plan de formation pour le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération en Chine	110 000	En attente
Croatie	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	67 000	67 000
République dominicaine	Adaptation au projet de formation des douanes	21 000	15 000
République dominicaine	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	103 000	103 000
Ethiopie	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	40 300	40 300
Fidji	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	43 930	43 930
Jamaïque	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	44 000	44 000
Lesotho	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	20 000	20 000
Madagascar	Création de la division de l'ozone	79 860	70 000
Maldives	Aide pour établir un plan de gestion des frigogènes	60 000	Retiré
Myanmar	Établissement d'une cellule nationale pour l'ozone pour la mise en œuvre de l'élimination des ODS en vertu du Protocole de Montréal	76 000	76 000
Myanmar	Préparation du plan de gestion des frigogènes	30 000	30 000
Panama	Plan de gestion des frigogènes: surveillance de la législation	10 000	10 000
Panama	Plan de gestion des frigogènes: formation et certificat d'aptitude professionnelle dans le secteur de la réfrigération	126 200	126 200
Pérou	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	102 700	102 700
Sénégal	Renouvellement du renforcement institutionnel - Phase II	117 000	117 000
Sri Lanka	Aide pour établir un plan de gestion des frigogènes	60 000	En attente
Togo	Aide pour établir un plan de gestion des frigogènes	60 000	En attente
Région: LAC	Établissement d'un programme régional de gestion du stockage des halons	174 000	174 000
Mondial	Complément pour traduction et impression de quatre	120 000	120 000

	directives et modules de formation en arabe, chinois, espagnol et français		
Mondial	Élaboration d'un manuel pour la reconversion des PME fabricant des équipements de réfrigération domestiques et commerciaux de petite taille	180 000	En attente
Mondial	Adaptation au projet « Élaborer un manuel sur l'utilisation pratique des instruments de politiques »	50 000	50 000
Mondial	Préparation d'un manuel de culture sur l'adoption de solutions de rechange au bromure de méthyle pour les fleurs coupées	20 000	20 000
Sous-total:		1 774 990	1 247 630
Coûts d'appui de l'agence:		230 749	162 192
Total:		2 005 739	1 409 822

Belize: Création d'une division de l'ozone (renforcement institutionnel)

2. Le programme de pays du Belize proposé par la 29^e réunion du Comité exécutif (PNUE/OzL.Pro/ExCom/29/52) aux fins d'examen comprend un projet pour l'établissement d'une Division de l'ozone au sein du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (renforcement institutionnel). Le gouvernement du Belize demande un montant total de 94 500 \$US pour la mise en œuvre de ce projet.

3. La Division de l'ozone a pour tâches principales: de prodiguer des conseils sur la législation pertinente et autres questions en rapport avec les ODS, en étroite collaboration avec les différents services gouvernementaux et les parties prenantes; de concevoir et mettre en œuvre une stratégie de collecte de données et de tenir la base de données sur la consommation et les importations d'ODS; d'établir et de tenir à jour un registre des importateurs et utilisateurs d'ODS; de réunir des données et des informations auprès du Service de la Régie, du Bureau central des statistiques, et des importateurs et utilisateurs d'ODS; d'orienter le gouvernement concernant les restrictions aux importations et toute autre méthode de taxation applicable aux ODS et aux équipements qui en contiennent; de coordonner et mettre en œuvre le plan de gestion des frigogènes; de préparer des campagnes d'information et de sensibilisation; de soumettre des rapports périodiques au gouvernement sur les tendances des importations, la consommation d'ODS et l'efficacité du Plan d'action proposé; de soumettre au Secrétariat de l'ozone des rapports annuels sur la consommation d'ODS et, au Fonds multilatéral, sur la mise en œuvre du programme de pays; d'envoyer des rapports d'activité aux agences pertinentes; et de faciliter les échanges d'information avec les autres pays visés par l'Article 5.

4. A la lumière de l'analyse des projets similaires approuvés à ce jour par le Comité exécutif, ainsi que des prix courants du marché des machines de bureau et des logiciels, le Secrétariat du Fonds et le PNUE sont convenus d'un budget de 88 500 \$US pour une période de trois ans.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

5. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Chine: Élaborer une stratégie et un plan de formation pour le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération en Chine

6. La proposition de projet a d'abord été soumise à la 27^e réunion du Comité exécutif pour un coût de 50 000 \$US. Par la suite, le Comité a décidé de reporter cette proposition à sa 29^e réunion, « étant entendu que les compléments d'information sur l'expérience des agences, notamment le PNUE, ainsi que des bailleurs de fonds bilatéraux et de l'ONUDI, dans la mise en œuvre de projets liés à des plans de gestion des frigogènes, serait mise à disposition d'ici là et que ces informations seraient prises en compte dans la nouvelle mouture de cette proposition et de celles destinées à d'autres pays à haut volume de consommation ». Le coût de la proposition soumise à la 29^e réunion est de 110 000 \$US.

7. Le Secrétariat a informé le PNUE que la stratégie de formation devrait faire partie intégrante du plan de gestion national des frigogènes et refléter l'intégralité des projets et activités approuvés à ce jour dans le secteur de la réfrigération, ainsi que les décisions relatives aux plans de gestion des frigogènes que le Comité pourrait prendre à la 29^e réunion du Com.ex.

8. A cet égard, le PNUE a informé le Secrétariat que lui-même, les agences bilatérales et l'ONUDI avaient fourni énormément d'informations sur leur expérience dans la mise en œuvre de plans de gestion des frigogènes, les dernières en date ayant été communiquées au groupe de contact sur les plans de gestion des frigogènes. La Chine doit résoudre cette question au plus vite afin de ne pas ralentir le processus d'élimination. Les enseignements tirés de l'élaboration d'une stratégie de formation dans le domaine des politiques ont permis à la Chine d'évaluer plus en détail les ressources nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de formation dans le secteur de la réfrigération. La Chine a confirmé ce qui suit « ces prochaines années, un grand pays comme la Chine pourrait ne pas être prêt à élaborer le plan de gestion des frigogènes, même si le Com.ex. estime que les lignes directrices y relatives s'appliquent aux grands pays. Nous convenons globalement avec le Secrétariat du Fonds multilatéral que la stratégie de formation proposée devrait faire partie du plan de gestion des frigogènes, si nous attendons qu'un tel plan soit prêt en Chine, des milliers de tonnes de CFC auront été émises dans l'atmosphère, chose qui pourrait être évitée si le personnel du secteur de l'entretien adoptait de bonnes pratiques. »

9. Le Comité exécutif a approuvé plusieurs activités dans le secteur de la réfrigération pour la Chine: étude de faisabilité sur l'application d'une technologie à base de HFC-134a dans le recyclage des climatiseurs d'automobiles et des CFC (24 836 \$US); établissement d'une usine de vérification des procédures de contrôle de qualité pour l'utilisation d'une technologie de remplacement à base de CFC-12 dans le secteur de la réfrigération et des mousses rigides (70 000 \$US); établissement d'un programme de formation destiné aux directeurs et aux techniciens dans le secteur de l'entretien des refroidisseurs centrifuges et des systèmes de réfrigération domestiques (\$US75 000); importation et promotion de l'utilisation de substances chimiques de substitution aux CFC dans le secteur de la réfrigération en Chine méridionale (100 000 \$US); révision de la conception des normes applicables à l'entreposage réfrigéré (\$US200 000); enquête sur les mesures de politique et de planification visant à promouvoir le recyclage des CFC (100 000 \$US); atelier sur la reconversion des compresseurs frigorifiques domestiques et commerciaux (36 732 \$US).

10. A la lumière des observations ci-dessus, le Comité exécutif souhaitera peut-être examiner cette demande.

Croatie: Renouveaulement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil par projet et par pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	101 200
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	67 000
Date d'approbation du programme de pays	Octobre 1996
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1995), (tonnes ODP)	239
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)	120
Base (1995-1997) (tonnes ODP)	219
Montants approuvés (en date de juillet 1999) (\$US):	1 108 119
Montants dépensés (en date de décembre 1998) (\$US):	266 128
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	50.6
ODS éliminés (en date de juillet 1999) (tonnes ODP)	35.6

11. Les activités ci-après ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	40 000
(b)	Préparation de projets	80 000
(c)	Formation	108 250
(d)	Assistance technique	289 910
(e)	Projets de démonstration	288 200
(f)	Projets d'investissement	200 559
	Total:	1 006 919

Rapport d'activités

12. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: en janvier 1999, l'adoption, par le gouvernement, d'un arrêté sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone; l'organisation de conférences sur les nouvelles mesures de contrôle à l'intention des inspecteurs de l'environnement; une campagne d'information destinée aux importateurs de véhicules, aux entreprises de transports par autobus et par chemins de fer; la participation de la Croatie à un atelier régional des pays baltes d'Europe centrale et orientale sur le contrôle et la surveillance des ODS; l'exécution, en cours, de projets approuvés dans le secteur des aérosols, des mousses souples et du bromure de méthyle, ainsi que du plan de gestion des frigogènes; l'information et la sensibilisation du public au moyen de brochures et de vidéos (« Sauver la couche d'ozone: chaque geste compte »); la diffusion d'informations concernant les ODS auprès des importateurs, des distributeurs, des consommateurs, des journalistes et des ONG; la tenue de conférences techniques sur les systèmes de climatisation et de refroidissement de l'air s'adressant aux agences de consultation agricole, aux représentants des soins de santé, aux agences de tourisme et aux fonctionnaires des douanes.

Plan d'action:

13. Le Plan d'action pour la période à venir inclut: l'achèvement du processus d'élimination des CFC dans le secteur des aérosols d'ici à la fin de 1999; l'élaboration d'une stratégie d'élimination des halons et l'achèvement du projet de démonstration sur le bromure de méthyle d'ici à la fin de l'an 2000; la poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion des frigogènes, y compris un système de collecte et de recyclage des CFC, la formation des techniciens dans le secteur de l'entretien, afin de prévenir l'éventage des CFC, la formation des fonctionnaires des douanes pour prévenir l'importation d'ODS et d'équipements utilisant des ODS; la mise en application de l'arrêté sur l'importation/l'exportation et la vente de produits nouveaux et de récupération contenant des ODS; l'interdiction, d'ici à janvier 2000, avec effet immédiat, des substances du Groupe I de l'Annexe B, interdiction qui s'étendra au bromure de méthyle et aux CFC; l'entrée en vigueur, en janvier 2006, de l'interdiction des halons et des substances des Groupes II et III de l'Annexe B.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

14. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

République dominicaine: Ajustements concernant le projet de formation des douanes

15. Le gouvernement de la République dominicaine, qui vient d'adopter le système d'octroi de licences d'importation/exportation pour les ODS, est prêt à entamer la formation des douanes. Les discussions entre le PNUE et les autorités douanières locales ont fait ressortir la nécessité de la mise à disposition d'un équipement de détection des CFC, ce pays ne disposant pas de laboratoires en mesure de procéder aux essais nécessaires. Les ajustements demandés pour le programme de formation des douanes (en voie d'application) concernent l'achat de détecteurs de CFC qui seront installés dans 14 postes de douane.

16. Sur la base de requêtes similaires approuvées, il a été convenu de réduire le nombre d'équipements d'identification des ODS et d'adapter les coûts en conséquence.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

17. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

République dominicaine: Renouvellement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	155 000
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	103 000
Date d'approbation du programme de pays	juillet 1995
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1995), (tonnes ODP)	278

Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)*	510
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)	540
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US):	2 567 759
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US):	995 638
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	110
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)	49

* Y compris 37,4 tonnes ODP de tétrachlorure de carbone et 144 tonnes ODP de bromure de méthyle

18. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	10 000
(b)	Préparation de projets	124 000
(c)	Formation	83 000
(d)	Assistance technique	534 482
(e)	Projets de démonstration	618 500
(f)	Projets d'investissement	1 042 777
	Total:	2 412 759

Rapport d'activités

19. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: la soumission d'un décret présidentiel concernant l'octroi de licences, l'imposition, les certificats d'aptitude professionnelle pour les techniciens, la limitation des importations et l'interdiction des émissions de CFC dans le cadre de l'entretien; la collaboration du Bureau de l'ozone avec des agences et des institutions locales, des agences d'exécution et l'US/EPA à la mise en œuvre de divers projets, dans le cadre du programme de pays; la mise en œuvre d'un projet d'élimination des CFC-11 et des CFC-12 chez trois fabricants d'appareils de réfrigération (Farco, Metalgas, Continental), d'un projet de récupération et de recyclage, d'un projet de démonstration sur le bromure de méthyle, et d'un projet de formation dans le secteur de la réfrigération, destiné à 22 moniteurs et 64 techniciens du secteur de la réfrigération; le lancement d'une campagne de sensibilisation du public destinée à la télévision et de la presse écrite; et la présentation de 60 exposés sur la couche d'ozone dans les écoles et les universités. Le 12 août 1999, le Décret No 356-99 sur la réglementation de toutes les activités associées à la protection de la couche d'ozone a été approuvé. La mise en œuvre de tous les projets en cours s'achèvera en l'an 2000.

Plan d'action

20. Le Plan d'action pour la période à venir comprend: la préparation de projets dans le secteur des mousses rigides et souples; la formation des fonctionnaires des douanes et des techniciens chargés de l'entretien des systèmes de réfrigération; la préparation d'un projet de récupération et de recyclage dans le secteur des climatiseurs d'automobiles, et un projet similaire, au niveau national, pour le bromure de méthyle; la mise en œuvre de projets de remplacement des halons, des solvants et des aérosols; le suivi des procédures associées aux politiques sur l'ozone; la coordination des activités du Comité gouvernemental et du Comité consultatif sur l'ozone ; et la représentation aux réunions régionales assurée par le Bureau sur l'ozone.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

21. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Ethiopie: Renouvellement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	60 500
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	40 300
Date d'approbation du programme de pays	octobre 1996
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1994), (tonnes ODP)	31
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)*	62
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)	34
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US):	243 990
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US):	101 317
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	7.5
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)	-

* Y compris 21,6 tonnes ODP de bromure de méthyle

22. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	40 000
(b)	Préparation de projets	30 000
(c)	Formation	93 490
(d)	Assistance technique	20 000
	Total:	183 490

Rapport d'activités

23. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: la mise en œuvre du programme de formation pour le recyclage et la récupération des frigogènes; l'élimination du méthyle chloroforme dans le nettoyage des moteurs à Ethiopian Airlines, grâce à l'utilisation

d'un nettoyeur ultrasonique à eau; la mise en œuvre d'un projet de reconversion pour les refroidisseurs centrifuges et du plan de gestion des frigogènes; une législation et des mesures d'incitation établies en collaboration avec les autorités douanières aux fins d'appliquer une différenciation fiscale entre les réfrigérateurs à base de CFC et sans-CFC; l'introduction de listes d'ODS dans le Système harmonisé de classification afin d'aider les douanes à surveiller les quantités d'ODS importées; des activités de sensibilisation du public, sous forme d'ateliers et de séminaires à l'intention des techniciens du secteur de la réfrigération, des importateurs d'ODS et de l'industrie; une campagne de sensibilisation du public par les médias, y compris les festivités organisées pour la Journée de l'ozone; et la sensibilisation des importateurs et des industriels aux systèmes de réfrigération inoffensifs pour la couche d'ozone.

Plan d'action:

24. Le Plan d'action de la période à venir comporte les activités suivantes: poursuite des campagnes de sensibilisation du public; coordination et surveillance du programme de formation dans le domaine de la récupération et du recyclage des frigogènes à base de CFC, ainsi que du plan de gestion des frigogènes; établissement d'un projet de démonstration sur le bromure de méthyle; collecte et communication de données aux secrétariats compétents; suivi de la législation sur les ODS, surveillance et coordination de son application.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

25. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Fiji: Renouveaulement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays		
Agence d'exécution:		PNUE
Montant initial approuvé (\$US):		65 890
Montant demandé pour renouvellement (\$US):		43 930
Date d'approbation du programme de pays		juin 1993
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1994), (tonnes ODP)		46
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)		19
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)		33
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US)		120 890
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US)		68 179
ODS à être éliminés (tonnes ODP)		
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)		

26. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	25 000
(b)	Préparation de projets	30 000
	Total:	55 000

Rapport d'activités

27. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: la préparation et la soumission du plan de gestion des frigogènes; la préparation de réglementations visant à aider les utilisateurs à éliminer le bromure de méthyle; des cours de formation sur les bonnes pratiques dans le domaine de la réfrigération, sur le confinement des frigogènes, et sur la conversion, la récupération, le recyclage et l'utilisation sans danger de produits de remplacement sans-ODS; la réduction de la consommation de CFC grâce à la sensibilisation des principaux consommateurs de CFC et à une assistance technique; l'adoption de la loi sur les ODS et la formulation de réglementations concernant l'élimination de la consommation et de l'importation d'ODS.

Plan of action:

28. Le Plan d'action pour la période à venir comprend: le contrôle des importations au moyen de permis, et une interdiction de tout équipement utilisant des CFC; la mise en œuvre du plan de gestion des frigogènes et d'un projet de récupération et de recyclage, y compris des cours de formation et des certificats d'aptitude professionnelle pour les techniciens travaillant dans le secteur de l'entretien, et la formation des fonctionnaires des douanes; des activités de sensibilisation du public, y compris la célébration de la Journée de l'ozone; la collecte et la communication de données sur les ODS; le lancement d'un programme d'éco-étiquetage et la mise en œuvre d'une législation sur les ODS.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

29. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Jamaïque: Renouvellement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	66 000
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	44 000
Date d'approbation du programme de pays	Octobre 1996
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1994), (tonnes ODP)	150
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)	222
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)	93
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US):	1 327 405
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US):	913 524
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	108
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)	108

30. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	40 000

(b)	Préparation de projets	115 000
(c)	Formation	105 090
(d)	Assistance technique	172 465
(e)	Projets de démonstration	232 850
(f)	Projets d'investissement	596 000
	Total:	1 261 405

Rapport d'activités

31. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: l'élaboration et la mise en oeuvre d'une législation visant à réglementer les importations d'équipements contenant des CFC, ainsi que d'un système de contrôle de ces importations; une collaboration étroite avec les agences d'exécution aux fins de faciliter la mise en oeuvre des projets approuvés dans le secteur de la réfrigération, des mousses et du bromure de méthyle; la formation de techniciens de 20 fabricants de climatiseurs d'automobile ayant reçu du matériel de récupération et de recyclage; l'approbation du plan de gestion des frigogènes, ainsi que d'un programme de formation à l'intention des techniciens du secteur de la réfrigération et d'un autre pour les fonctionnaires des douanes; l'accueil de différentes réunions; la diffusion d'informations, notamment au moyen de vidéos, afin d'aider les entreprises à relever le défi de l'élimination des CFC; des réunions avec des utilisateurs et des importateurs de halons et de bromure de méthyle visant à les informer des changements législatifs attendus; des articles de presse et une brochure distribuée aux consommateurs sur le thème « Que puis-je faire pour sauver la couche d'ozone ? »; des campagnes d'éducation du consommateur, des exposés dans les écoles et la célébration annuelle de la Journée de l'ozone. Le gouvernement de la Jamaïque a donné effet à une législation sur la réduction par étapes des ODS, partant de 96 tonnes en 1999 pour atteindre 64 tonnes en 2002. La diffusion de cette information en 1998 incita certains importateurs à stocker des frigogènes à base de CFC, ce qui entraîna une montée en flèche des niveaux d'importation.

Plan d'action:

32. Le Plan d'action pour la période à venir comprend: le lancement d'un projet dans le secteur des halons; l'examen du projet de loi sur l'ozone; la collecte et la préparation de données sur la consommation d'ODS; des campagnes d'informations dans les écoles et les clubs scientifiques; la mise en oeuvre du programme de formation des douanes; la préparation d'un projet concernant sur le matériel de réfrigération dans le secteur hospitalier; la poursuite de la mise en oeuvre du plan de gestion des frigogènes; et l'accueil de plusieurs ateliers régionaux sur le remplacement du bromure de méthyle par d'autres substances.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

33. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Lesotho: Renouvellement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	30 000
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	20 000
Date d'approbation du programme de pays	Octobre 1996
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1994), (tonnes ODP)	6
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)	3
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)	5
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US):	171 095
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US):	122 559
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	3.6
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)	-

34. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	\$40 000
(b)	Préparation de projets	\$20 000
(c)	Assistance technique	\$81 095
	Total:	141 095

Rapport d'activités

35. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: la mise en œuvre des activités prévues dans le plan de gestion des frigogènes, qui ont permis de réduire les niveaux de consommation d'ODS à 3,4 tonnes en 1998; la formulation d'une législation au titre du plan de gestion des frigogènes, y compris un programme de formation pour 50 techniciens du secteur de la réfrigération à l'Institut polytechnique du Lesotho; la mise en œuvre d'un programme de formation des douanes sur l'identification et le contrôle des importations d'ODS; un projet de récupération et de recyclage en voie d'application avec la participation de 15 entreprises du secteur de la réfrigération et de la climatisation; l'établissement d'un centre de recyclage des frigogènes; la collecte et la communication de données sur les ODS au Secrétariat de l'ozone; une campagne de sensibilisation du public à la radio, à la télévision, dans les journaux et dans les principaux établissements d'enseignement secondaire.

Plan d'action:

36. Le Plan d'action pour la période à venir comprend: la mise en œuvre du plan de gestion des frigogènes, la diffusion et l'application des réglementations et de la législation sur les ODS; l'organisation et le suivi de la formation des techniciens du secteur de la réfrigération et du projet de récupération et de recyclage; la surveillance des activités de récupération et de recyclage des CFC; la préparation d'un projet de démonstration sur le remplacement du bromure de méthyle par d'autres substances; la participation à des activités de l'association nationale de la réfrigération; la collecte et la diffusion de données sur les ODS; la participation à des réunions nationales et internationales en rapport avec le Protocole de Montréal.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

37. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Madagascar: Création d'une Division de l'ozone (Renforcement institutionnel)

38. Le programme de pays de Madagascar soumis pour examen par le Comité exécutif à sa 29^e réunion (PNUE/OzL.Pro/ExCom/29/53) comprend un projet pour l'établissement d'une Division de l'ozone au sein du ministère de l'Énergie et de l'Environnement (renforcement institutionnel). Le gouvernement de Madagascar demande un montant total de 79 860 \$US pour la mise en oeuvre de ce projet.

39. Les principales attributions du Bureau de l'ozone sont: la coordination avec les ministères compétents pour tout ce qui concerne l'élimination des ODS; l'établissement et la mise en oeuvre d'un registre des importateurs et des consommateurs d'ODS; la soumission de rapports annuels sur la consommation d'ODS au Secrétariat de l'ozone; des conseils aux fonctionnaires des douanes, au bureau des statistiques, ainsi qu'aux importateurs et aux utilisateurs; des consultations avec le gouvernement sur la réglementation des importations de substances et/ou d'autres méthodes de taxation des ODS et du matériel à base d'ODS; l'élaboration de mesures législatives concernant les ODS; la surveillance de la mise en oeuvre du plan de gestion des frigogènes; le lancement de campagnes de sensibilisation axées sur le grand public et les utilisateurs d'ODS; un appui aux entreprises pour la reconversion aux technologies sans-ODS; la soumission au Secrétariat du Fonds multilatéral de rapports d'activités annuels, comme le prévoient les programmes de pays; la présentation de rapports d'activités sur les projets en cours aux agences d'exécution; la mise en place d'un système d'échange d'information avec d'autres pays visés par l'Article 5.

40. A la lumière de l'analyse des projets similaires approuvés à ce jour par le Comité exécutif, ainsi que des prix courants du marché des machines de bureau et des logiciels, le Secrétariat du Fonds et le PNUE sont convenus d'un budget de 70 000 \$US pour une période de trois ans.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

41. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Myanmar: Création d'une Cellule nationale de l'ozone (Renforcement institutionnel)

42. Le programme de pays du Myanmar présenté à la 29^e réunion du Comité exécutif (PNUE/OzL.Pro/ExCom/29/54) comprend un projet visant à établir une Division de l'ozone au sein de la Commission nationale sur l'environnement (renforcement institutionnel). Le gouvernement du Myanmar demande un montant total de 76 000 \$US pour la mise en oeuvre de ce projet.

43. Le Bureau de l'ozone a pour tâches principales : de: fournir des informations sur le calendrier d'élimination du Protocole de Montréal; de formuler des réglementations et d'évaluer les nouvelles technologies susceptibles de remplacer les substances à base d'ODS ; de collaborer avec le ministère des Sciences et de la Technologie, aux fins d'assurer la mise en place et l'application du cadre législatif; de soumettre des rapports annuels sur la consommation d'ODS au Secrétariat de l'ozone, et sur la mise en oeuvre du programme de pays, au Secrétariat du Fonds multilatéral; d'assurer la liaison avec l'industrie, les parties prenantes, les ministères et les agences gouvernementales ; et enfin, d'établir et de mettre en oeuvre le plan de gestion des frigogènes.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

44. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Myanmar: Préparation d'un plan de gestion des frigogènes

45. Le programme de pays du Myanmar (PNUE/OzL.Pro/ExCom/29/54) comprend une demande représentant un montant de 30 000 \$US pour la préparation du plan de gestion des frigogènes.

46. Le PNUE et le Secrétariat du Fonds ont discuté de l'admissibilité de cette requête à la lumière de la Décision 22/24, en vertu de laquelle le Comité exécutif prie le PNUE d'ajuster le programme de pays en préparation conformément aux lignes directrices provisoires pour le plan de gestion des frigogènes et d'achever cette tâche au plus vite. Le PNUE a indiqué que la requête concernant la préparation du programme de pays avait été approuvée en 1994 et que lorsque la Décision 22/24 avait été prise, le montant alloué à la préparation avait déjà été dépensé. Ainsi, des fonds supplémentaires sont nécessaires aux fins d'entreprendre une étude approfondie sur le secteur de l'entretien et de recenser les besoins effectifs inhérents à la récupération et au recyclage des frigogènes.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

47. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Panama: Mise en œuvre du plan de gestion des frigogènes

48. LE PNUE a préparé un plan de gestion des frigogènes pour le Panama, qui comprend: (i) un programme de formation pour les fonctionnaires des douanes, visant à définir et à mettre au point des techniques de collecte de données sur les importations d'ODS et les équipement de réfrigération à base d'ODS, ainsi qu'à fournir du matériel d'identification des ODS (70 000 \$US) dans le cadre des activités de coopération bilatérale du gouvernement de la Finlande); (ii) un programme de formation pédagogique axé sur les bonnes pratiques de gestion, à l'intention de 4 800 techniciens du secteur de la réfrigération, visant, en améliorant les pratiques dans ce secteur, à prévenir l'émission de CFC dans l'atmosphère, ainsi qu'un programme de certificat d'aptitude professionnelle pour les techniciens (126 200 \$US); (iii) une aide portant sur

l'établissement d'un système de surveillance de la législation et d'un système d'importation des ODS (10 000 \$US); et (iv) un système de surveillance des activités prévues au titre du plan de gestion des frigogènes (33 000 \$US dans le cadre des activités de coopération bilatérale du gouvernement de la Finlande).

49. A sa 18^e réunion, le Comité exécutif a approuvé un projet de récupération et de recyclage pour le Panama, et a alloué un montant de 172 465 \$US au PNUD pour sa mise en oeuvre. Ce projet, en cours, comprend un réseau de 70 divisions de récupération et de 2 centres de recyclage; des ateliers de formation pour les techniciens du secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération et de climatisation; et un système de surveillance du volume de CFC récupérés et recyclés par chaque machine de récupération et de garantie de la qualité des frigogènes recyclés. Par le truchement du projet mondial sur les climatiseurs automobiles (MAC), le Panama a également reçu plusieurs machines de récupération et de recyclage des climatiseurs d'automobile, couvrant environ 30 pour cent des besoins du secteur. Au total, 22 tonnes ODP de frigogènes ont ainsi pu être récupérées.

50. Le projet de plan de gestion des frigogènes comporte également un volet « pêche », l'un des principaux consommateurs de CFC au Panama (une trentaine de tonnes), qui n'était cependant pas couvert par le projet de récupération et recyclage en cours. Le Panama compte quelque 237 navires de pêche enregistrés et 50 non enregistrés, ainsi que 45 entreprises disposant de chambres froides pour le conditionnement et l'entreposage des produits de la pêche. Ces entreprises utilisent principalement des CFC-12, R-502, R-404 et des frigogènes à base d'ammoniac. Ce projet, qui fait partie du plan d'action proposé par le gouvernement, sera proposé à une future réunion du Comité exécutif.

51. Le gouvernement du Panama a établi des mesures réglementaires et législatives relatives à la protection de la couche d'ozone; au contrôle des importations d'ODS et a créé un système d'octroi de licence et de certificat d'aptitude professionnelle pour les techniciens du secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération.

52. Le Secrétariat a discuté avec les consultants des coûts connexes, des dispositions logistiques et des modalités de mise en oeuvre des activités de formation, ainsi que du rôle de la Division de l'ozone. Les coûts du projet ont été ajustés en conséquence.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

53. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Pérou: Renouvellement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	154 000
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	102 700
Date d'approbation du programme de pays	juillet 1995
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1994), (tonnes ODP)	297
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)	337
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)	289
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US):	4 003 999
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US):	2 780 199
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	294
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)	125

54. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		<u>\$US</u>
(a)	Préparation du programme de pays	53 000
(b)	Préparation de projets	200 000
(c)	Formation	104 000
(d)	Assistance technique	362 695
(e)	Projets d'investissement	3 130 304
	Total:	3 849 999

Rapport d'activités

55. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: la coordination de 20 projets d'investissement pour l'élimination des ODS, dont 10 dans le secteur de la réfrigération, lesquels devraient être achevés d'ici à la fin de 1999, équivalant à l'élimination de 90 tonnes ODP d'ODS, ce qui abaissera le niveau de consommation nettement au-dessous des valeurs de base fixées pour l'échéance ; l'entrée en vigueur, à compter de janvier 2000, de l'interdiction des importations de CFC et du matériel contenant des CFC; la mise à jour du programme de pays du Pérou et la préparation du plan de gestion des frigogènes (sans contribution financière du Fonds multilatéral); la mise en oeuvre du programme de formation pédagogique sur les bonnes pratiques dans le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération, pratiquement terminée; le lancement de campagnes de sensibilisation du public et d'information, y compris la célébration de la Journée de l'ozone, la tenue de conférences « grand public » et techniques, la publication de matériel de sensibilisation et l'organisation de concours littéraires et de peinture.

Plan d'action:

56. Le Plan d'action pour la période à venir comprend: la poursuite de la mise en oeuvre des projets d'investissement et des activités associés au plan de gestion des frigogènes, aux fins de ramener le niveau of consommation de 337 tonnes ODP (1998) à 103 tonnes ODP; la poursuite

des activités de sensibilisation du public et de diffusion d'information; le recensement des nouveaux projets et la promotion de la coordination institutionnelle au niveau national.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

57. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Sénégal: Renouvellement du renforcement institutionnel

Récapitulatif du profil de projet et pays	
Agence d'exécution:	PNUE
Montant initial approuvé (\$US):	175 000
Montant approuvé (premier renouvellement) (\$US):	117 000
Montant demandé pour renouvellement (\$US):	117 000
Date d'approbation du programme de pays	novembre 1993
Consommation d'ODS communiquée dans le programme de pays (1994), (tonnes ODP)	101
Derniers chiffres sur la consommation d'ODS (1998) (tonnes ODP)	138
Consommation de base (1995-1997) (tonnes ODP)	156
Montant approuvé (en date de juillet 1999) (\$US):	691 297
Montant dépensé (en date de décembre 1998) (\$US):	482 199
ODS à être éliminés (tonnes ODP)	117
ODS éliminés (en date de décembre 1998) (tonnes ODP)	36

58. Les activités suivantes ont été approuvées et financées par le Comité exécutif:

		\$US
(a)	Préparation du programme de pays	13 000
(b)	Préparation de projets	86 602
(c)	Formation	100 500
(d)	Assistance technique	136 250
(e)	Projets d'investissement	62 945
	Total:	399 297

Rapport d'activités

59. Parmi les faits marquants signalés dans le rapport d'activités figurent: l'établissement du Bureau de l'ozone et la mise en place d'ordonnances réglementaires; la préparation d'une législation sur les ODS; la formation des fonctionnaires des douanes et des techniciens du secteur de la réfrigération; la mise en oeuvre du projet de récupération et de recyclage des frigogènes; la communication au public des mesures législatives prises à ce jour; la publication d'une enquête sur la consommation et l'importation d'ODS; l'organisation de toutes les activités associées à la Journée de l'ozone; la diffusion d'informations générales et la collecte de données.

Plan d'action:

60. Le Plan d'action pour la période à venir comprend: la poursuite de la mise en oeuvre du plan de gestion des frigogènes; le parachèvement du décret gouvernemental pour l'interdiction des ODS; la coordination des activités de diverses associations et la création d'un réseau de

techniciens pour promouvoir l'utilisation de substances sans-ODS; la mise en application de la législation; la diffusion d'informations « grand public », la tenue d'une Journée nationale de l'ozone; la participation à divers ateliers et séminaires régionaux.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

61. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes, aux niveaux de financement figurant dans le Tableau 1 plus haut.

Sri Lanka: Préparation d'un plan de gestion des frigogènes

62. LE PNUE demande \$US60,000 pour la préparation du plan de gestion des frigogènes pour le Lanka. Lors de l'approbation du programme d'activités pour 1999 par la 26^e réunion du Comité exécutif, le coût de cette activité avait été estimé à 30 000 \$US. Le PNUE a informé le Secrétariat qu'actuellement, les fonds alloués à la préparation du plan de gestion des frigogènes ne permettaient qu'une étude limitée du secteur de la réfrigération, et ne couvraient pas tous les besoins du plan de gestion des frigogènes. Qui plus est, le PNUE est convaincu que la question des fonds supplémentaires destinés au plan de gestion des frigogènes devrait être résolue au plus vite pour ne pas ralentir le processus d'élimination dans les PFV.

63. Le Secrétariat a demandé au PNUE de justifier l'augmentation du coût de cette activité, sachant que le volume total de la consommation dans le secteur de la réfrigération au Sri Lanka est de 305 tonnes (soit 91 pour cent de la consommation totale ODP du pays); la Division de l'ozone existe depuis mars 1994; un projet de récupération et de recyclage est déjà en cours et des projets d'investissement destinés à la conversion de trois usines de réfrigération sont en bonne voie.

64. A la lumière des observations ci-dessus, le Comité exécutif souhaitera peut-être examiner cette requête.

Togo: Préparation d'un plan de gestion des frigogènes

65. Le PNUE demande 40 000 \$US pour la préparation du plan de gestion des frigogènes pour le Togo. Lors de l'approbation du programme d'activités pour 1999 par la 26^e réunion du Comité exécutif, le coût de cette activité avait été évalué à 30 000 \$US. Le PNUE a informé le Secrétariat qu'à l'heure actuelle, les fonds alloués à la préparation du plan de gestion des frigogènes ne permettaient qu'une étude limitée du secteur de la réfrigération, et ne pouvait couvrir les besoins inhérents au plan de gestion des frigogènes. Qui plus est, le PNUE est convaincu que la question des fonds supplémentaires pour le plan de gestion des frigogènes devrait être résolue au plus vite pour éviter un ralentissement du processus d'élimination dans les PFV.

66. Le Secrétariat a demandé au PNUE de justifier l'augmentation du coût de cette activité, sachant d'une part, que le volume total de la consommation dans le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération est de 34 tonnes, soit 100 pour cent de la consommation totale ODP du pays; les données sur la consommation d'ODS pour 1996 et 1997 n'ayant pas été communiquées au Secrétariat de l'ozone, la base de conformité n'a pas pu être établie; et d'autre part, que le

rapport d'activité du PNUE soumis à la 28^e réunion du Com.ex. (PNUE/OzL.Pro/ExCom/28/8) signalait des retards dans la mise en œuvre de projets institutionnels imputables à l'absence de réponse du pays considéré et à de grosses difficultés de communication. Le PNUE a confirmé que la Division de l'ozone est opérationnelle et que ce pays est prêt à entreprendre la préparation du plan de gestion des frigogènes.

67. A la lumière des observations ci-dessus, le Comité exécutif souhaitera peut-être examiner cette requête.

Global: Élaboration d'un manuel pour la conversion des petites et moyennes entreprises produisant des équipements de réfrigération domestiques et commerciaux de petite taille

68. Cette proposition de projet a été soumise une première fois à la 27^e réunion du Comité exécutif, qui a décidé de reporter son examen (décision 27/43). Les observations du Secrétariat sur la proposition remaniée sont les mêmes que celles qui accompagnaient la proposition soumise à la 27^e réunion (PNUE/OzL.Pro/ExCom/27/17), à savoir : « La reconversion de la partie « réfrigération » des entreprises de réfrigération est un processus à forte concentration d'expertise. Même si elles disposent de ressources relativement vastes en terme d'expertise technique, les grandes entreprises ont néanmoins besoin sur place d'une assistance technique extérieure. Il est donc peu probable que les petites entreprises, qui ont encore moins d'équipements ultramodernes, puissent entreprendre leur reconversion en s'aidant d'un manuel. ».

69. Le Secrétariat a également informé le PNUE qu'il aurait été plus opportun de discuter de l'opportunité d'un tel manuel avec les agence chargées de l'exécution de 50 projets d'investissement destinés à la reconversion de compresseurs à des frigogènes sans-CFC (au titre du Fonds multilatéral). Si ce manuel devait se révéler nécessaire, il conviendrait de le préparer en concertation avec les experts de ces agences.

70. Le PNUE a informé le Secrétariat que ce manuel de conversion orienterait les PME tout au long du processus de conversion. Ce manuel ne concerne pas la reconversion du compresseur lui-même, qui exige davantage de compétence technique, du fait que les PME achètent généralement leurs compresseurs à des fournisseurs extérieurs. Le PNUE estime que la mise à disposition d'un manuel de conversion comportant des lignes directrices pour la reconversion des CFC aux frigogènes sans-ODS pourrait largement contribuer à réduire le coût individuel de l'assistance technique extérieure. Qui plus est, ce manuel de conversion pourrait accélérer le processus de conversion, faciliter et normaliser le processus de consultation extérieure et constituer un document de référence précieux pour les responsables des PME, tout en évitant l'utilisation de CFC dans le secteur de l'entretien.

71. A la lumière des observations ci-dessus, le Comité exécutif souhaitera peut-être examiner cette requête.